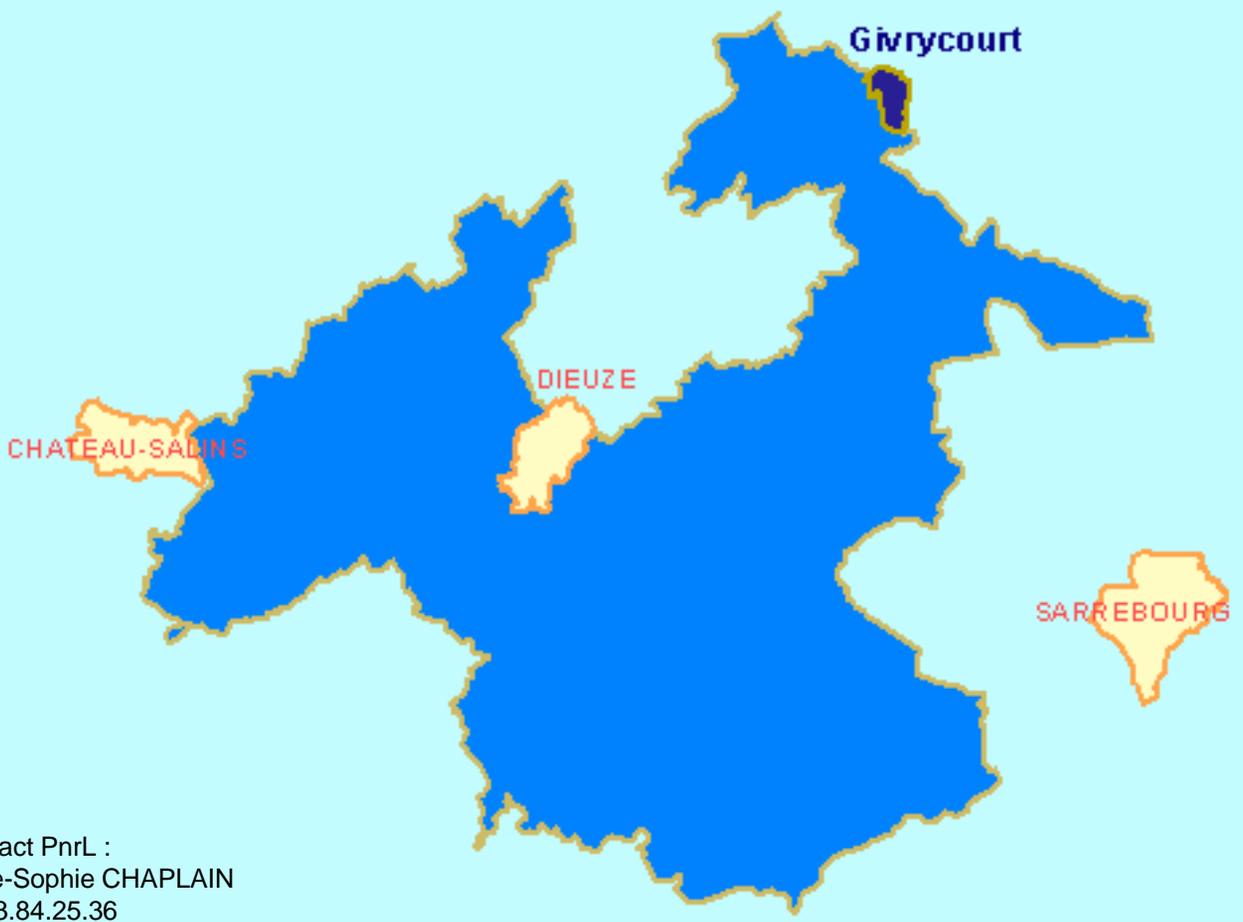




ATLAS COMMUNAL GIVRYCOURT



Contact PnrL :
Anne-Sophie CHAPLAIN
03.83.84.25.36



Hirondelle de fenêtre
Delichon urbica

Photo : T. Tancrez

Chevreuil
Capreolus capreolus

Photo : PNRL

Orchis incarnat
Dactylorhiza incarnata

Photo : N. WEBER

Azuré du genêt
Lycaeides idas

Photo : N. WEBER

Représentation de la zone Est du PnrL,
des villes portes et de la commune de Givrycourt

Arbre isolé
Givrycourt

Photo :N. WEBER

Forêt d'Hampalerwald
Givrycourt

Photo : N. WEBER

Pâturage
Givrycourt

Photo :N. WEBER



Atlas communal

Parc naturel régional de Lorraine

Commune de Givrycourt

Prospection de terrain 2007

Synthèse et rédaction 2007

Stagiaire : Nelly Weber (Mars à Août 2007)

L'ATLAS COMMUNAL UN OUTIL AU SERVICE DE LA COMMUNE

Le Parc naturel régional de Lorraine a développé un programme ambitieux d'analyse environnementale pour chaque commune de son territoire :

L'Atlas communal

Riche d'une expérience de plus de 10 ans, cet outil pratique s'est perfectionné et permet aujourd'hui d'accompagner efficacement les communes du Parc vers un aménagement durable de leur territoire.

Pourquoi un Atlas communal ?

→ Le but de cet outil est d'apporter à la commune la connaissance fine de son territoire au niveau écologique :

- * **connaissance des milieux**
- * **connaissance des espèces**
- * **connaissance des périmètres réglementaires**
- * **diagnostic écologique**

Dans un effort de lisibilité, c'est une lecture cartographique de votre territoire qui a été choisie ce qui permet à la fois de synthétiser les informations récoltées sur la commune mais aussi de les analyser et réaliser un diagnostic écologique. Les différentes cartes commentées sont présentées dans la première partie du document, la seconde partie est consacrée à des descriptions plus précises des espèces, milieux, périmètres...

→ Mieux informé par le biais de votre atlas, le Parc souhaite également que ce document vous aide à prendre conscience de la qualité et de la sensibilité de votre territoire ou plus simplement de satisfaire votre curiosité, comme celle de vos habitants.

Son utilisation ...

Outil d'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire

L'Atlas communal apporte aux élus, aménageurs et tout autre utilisateur de l'espace communal, les clés permettant l'intégration du respect de l'environnement en amont des projets d'élaboration de documents d'urbanisme (PLU ou carte communal) de remembrement ou autre aménagement (déviation routière,...). Il s'agit là d'un enjeu particulièrement fort sur le territoire du Parc naturel régional, où le développement des communes est étroitement lié à la préservation

Exemple ...

L'atlas communal est un **outil essentiel** dans la réalisation du « Porter à connaissance » 1ère étape de la procédure d'élaboration du PLU ou de la carte communal, il servira ensuite tout au long de la réalisation du document d'urbanisme.

UN OUTIL PLEBISCITE

95% des maires sont satisfaits
84% le jugent utile en matière d'aménagement du territoire
97% le jugent utile en matière de connaissance et de sensibilisation sur le patrimoine naturel

Résultats de l'enquête réalisée par le Parc en 2004 auprès de 69 communes ayant reçu l'Atlas communal

Outil de préservation des milieux naturels

Le diagnostic environnemental apporté par l'Atlas communal, permet d'identifier les zones d'intérêts écologiques mais aussi les différentes menaces pouvant exister sur votre commune.

Il existe différents moyens pour protéger et gérer ce patrimoine naturel que l'ont transmettra aux générations futures. Dans une volonté commune de participer à la préservation des richesses naturelles, le Parc peut vous accompagner dans vos projets par :

- ▶ la recherche de financements
- ▶ le montage de dossiers
- ▶ un appui technique

Exemple ...

Des techniques de « renaturation » ont été employées sur des secteurs dégradés ou ayant perdu leur intérêt fonctionnel.

Dans ce cadre de nombreuses haies ont été replantées sur le territoire du Parc.

D'autres cas ont abouti à la maîtrise foncière communale de milieux très menacés ou à grande valeur écologique permettant la mise en place d'une gestion écologique du territoire concerné.

Sa réalisation ...

Cet outil nécessite 3 phases principales de travail :

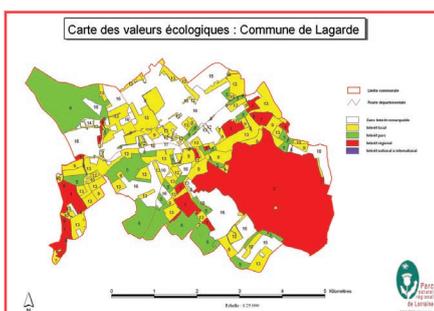
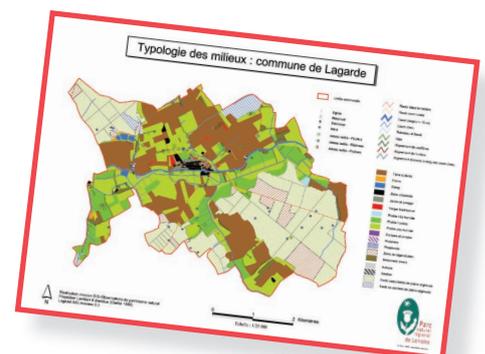


▶ Les prospections de terrain :

Des inventaires de la faune et de la flore sont réalisés d'avril à août par des étudiants stagiaires, encadrés par des chargés de mission du Parc, ou par des bureaux d'études. Ces prospections sont complétées par une étude bibliographique des connaissances existantes sur le territoire d'étude.

▶ La cartographie du territoire communal :

Une lecture précise de l'occupation du sol du ban communal aboutit à la réalisation de cartographies thématiques.



▶ Le diagnostic écologique :

Une synthèse des données écologiques et cartographiques permet d'identifier l'intérêt écologique des différentes entités communales.

L'atlas communal c'est aussi ...

Une source de documentation pour les **scolaires**

120 stagiaires formés depuis 1993 par le PnrL

Un outil de sensibilisation les **habitants** au patrimoine naturel qui les entoure

PRESENTATION DU TERRITOIRE DE GIVRYCOURT et de ses grandes caractéristiques écologiques

La commune de Givrycourt est située dans la zone Est du Parc Naturel Régional de Lorraine, en bordure Nord Est du Pays des Etangs. Sa superficie est de 283 hectares.

Le village est entouré de jardins, de potagers et de quelques vergers. Dans la partie Nord et dans la partie Sud du village, on retrouve d'importantes surfaces de prairies et de cultures. Enfin, la moitié Nord-Est du village est occupée par de la forêt.

Concernant les milieux présents sur la commune de Givrycourt on peut compter cinq grands ensembles :

- **Les prairies.** Elles sont très bien représentées sur la commune puisqu'elles occupent près de 45% de la surface totale du territoire. Dans cet ensemble, on peut distinguer les prairies peu humides majoritaires, des prairies humides voire très humides. Ces deux dernières, sont particulièrement intéressantes car on y trouve de nombreuses orchidées comme l'Orchis incarnat. Chassant dans ces prairies, on retrouve la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), petit passereau qui a la particularité d'empaler ses victimes sur les fils barbelés ou les épines et former des garde-manger appelés « Lardoirs ».



Les Prairies de Givrycourt – N.Weber



L'Orchis incarnat – N.Weber



La Pie-grièche écorcheur – Pnrl

- **Les forêts.** La forêt de Hampaterwald est de type caducifoliée. Elle accueille un grand nombre de mares forestières indispensables pour la reproduction de nombreuses espèces remarquables comme : la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*), la Grenouille rousse (*Rana temporaria*) et la Grenouille verte (*Rana esculenta*), toutes protégées au niveau national. Elle présente également de vieille futaie de Hêtre qui abrite des espèces comme le Pic mar (*Dendrocopos medius*), le pic épeiche (*Dendrocopos major*, cf. photo), le pic noir (*Dryocopus martius*), le loriot (*Oriolus oriolus*), la Sittelle torchepot (*Sitta europaea*) et le Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*), trois oiseaux également protégés nationalement. La partie Sud de cette forêt correspond en partie à de la régénération forestière.



Mare forestière – N.Weber



La salamandre tachetée – L. Robillot



Le Pic épeiche - PnrL

La forêt est le milieu de vie de nombreuses espèces qui trouvent refuge dans un arbre mort, dans une mare, ou dans un tas de feuilles.

- Les zones humides. Elles sont composées des cours d'eau et de leur ripisylve, de l'étang et des mares prairiales. Ce sont ces dernières qui sont les plus intéressantes sur la commune. On peut y rencontrer le Triton crêté (*Triturus cristatus*), espèce très rare en Lorraine, et protégée au niveau national et européen.



Etang de Givrycourt - PnrL



Le Triton crêté – F. Schwaab

- Le village et sa périphérie. Cachée dans le clocher de l'église, la Chouette Effraie attend la nuit pour partir à la recherche de nourriture. Ce rapace nocturne est protégé au niveau national.

Les vergers traditionnels et les jardins et potagers aux alentours constituent aussi des refuges et des sites d'accueil pour la faune et tout particulièrement pour les oiseaux.

Le village est aussi habité par une colonie de Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), une espèce de chauve-souris qui chasse les insectes la nuit.



Pipistrelle commune- PnrL



Village et vergers de Givrycourt – N.Weber



Chouette effraie - P.nrl

Les cultures sont aussi bien présentes sur le ban communal (26%). Du fait des pratiques agricoles, ces milieux sont souvent très pauvres en espèces animales et végétales. Cependant certaines parcelles accueillent quelques plantes dites messicoles (liées aux moissons) comme le Coquelicot.



Les cultures de Givrycourt – N.Weber



Coquelicot – N.Weber

Malgré la surface agricole fortement occupée par les zones cultivées, la commune de Givrycourt est intéressante d'un point de vue écologique notamment par la présence de nombreuses mares et de milieux diversifiés.

Aussi, la gestion du patrimoine naturel de la commune passe par la conservation des espèces remarquables, mais aussi par la préservation des haies, des petits boisements au niveau des terres cultivées et des vergers traditionnels autour et dans le village. Des actions, comme la réimplantation de haies en limite de parcelles, permettraient la mise en valeur de l'espace agricole communal par son impact positif sur la biodiversité et sur le paysage. D'autres actions comme la création de nouvelles mares prairiales seraient garant du maintien d'espèces actuellement menacées comme le Triton crêté.

Les corridors écologiques...

Gyvrécourt dans le Parc naturel régional de Lorraine *La notion de corridor écologique*

Cette carte illustre la notion de **corridor écologique** ou réseau écologique, qui prend en compte les déplacements des espèces animales, et qui est essentielle pour appréhender les aspects environnementaux d'un territoire.

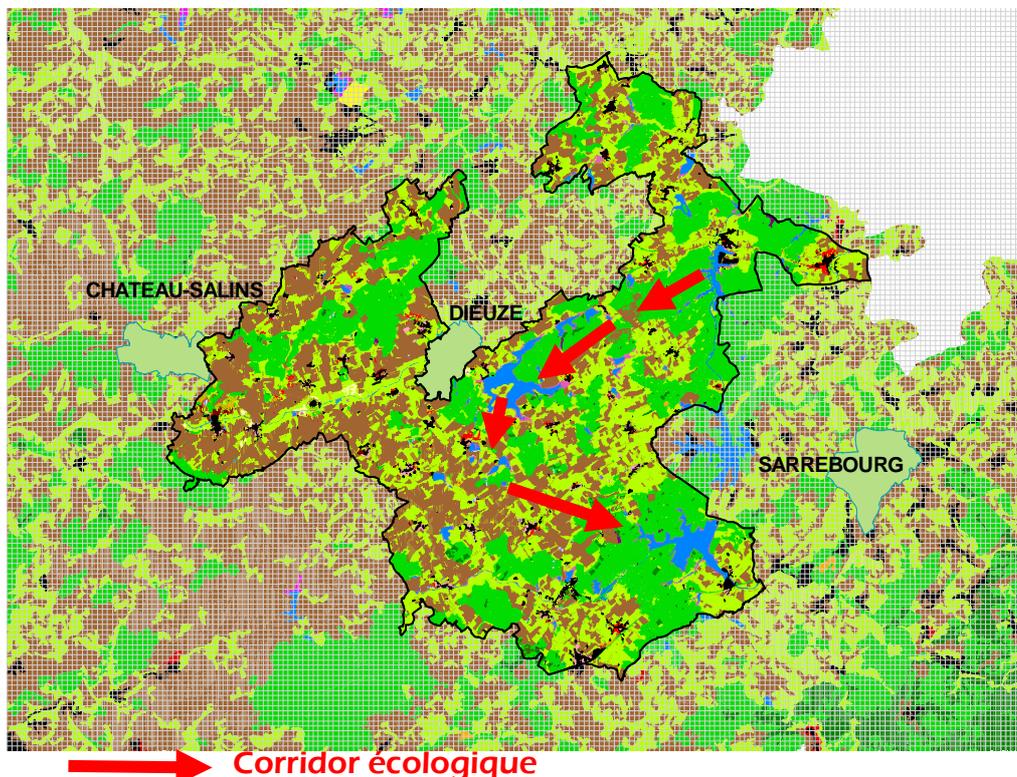
Dans la nature, **chaque espèce animale se déplace** soit de façon journalière dans un espace limité, soit de façon plus ponctuelle pour la reproduction, la nutrition ou la migration. Ces déplacements sont variables en fonction des besoins de l'espèce et de ses capacités locomotrices.

La multiplication d'infrastructures types autoroute, LGV, ... crée des obstacles à ces déplacements, les prendre en compte est donc essentiel dans toute démarche entraînant une modification du territoire.

Exemple :

Le pays des étangs abrite de nombreuses zones humides. Beaucoup d'oiseaux fréquentent ces étangs en hiver comme en été. Ils trouvent ici des sites de reproduction, des sites d'alimentation,...

Le mode de vie de beaucoup d'oiseaux d'eau nécessite la présence de plusieurs étangs dans un même secteur pour répondre à leurs besoins (nourriture, halte migratoire, reproduction, ...). Pour cela des connexions entre les étangs sont essentielles à leur survie, on dit qu'il existe un couloir entre ces milieux qui est aussi appelé : **corridor écologique**.

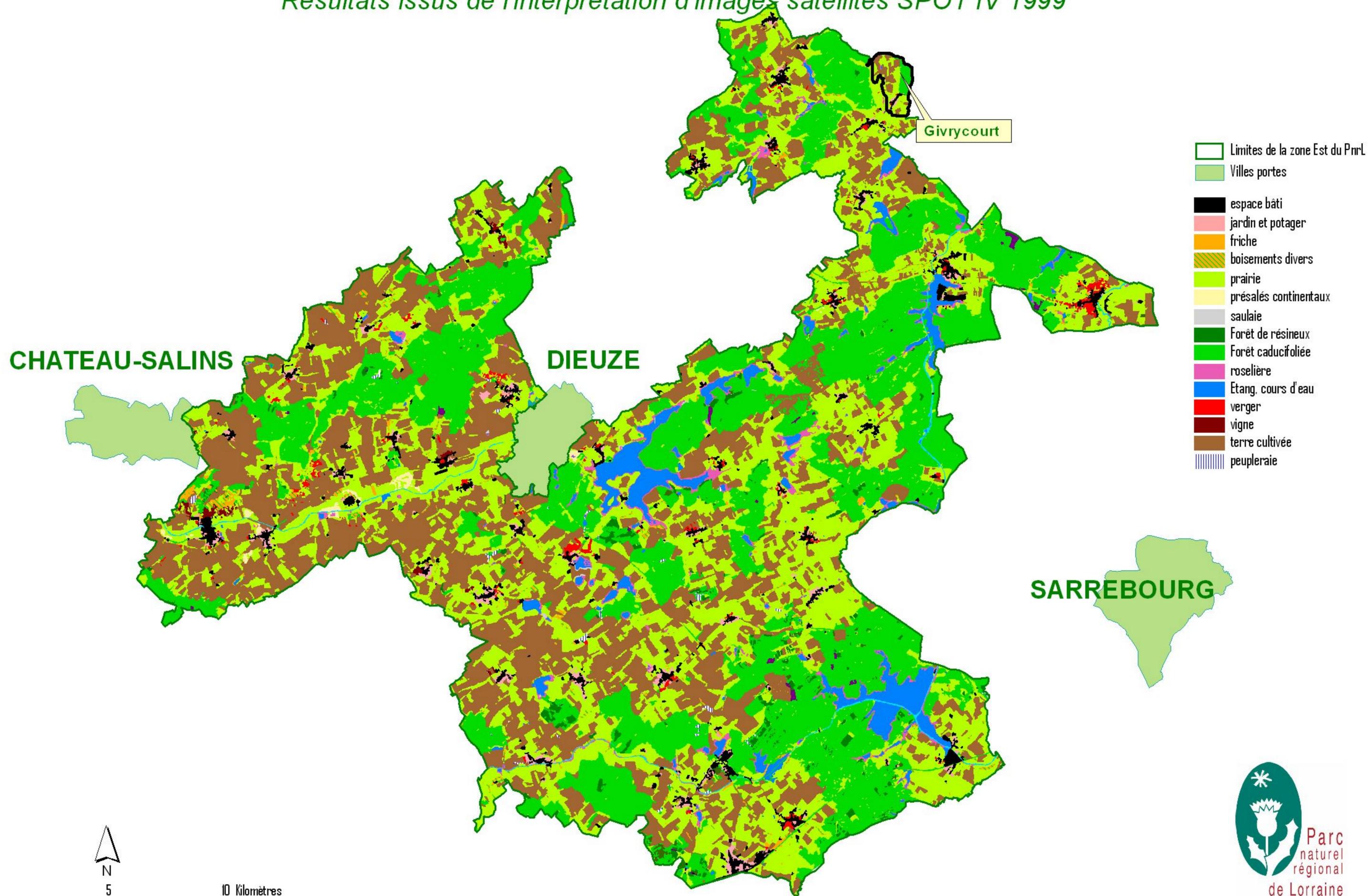


Comme l'illustre cet exemple, les connexions entre les milieux sont essentielles. Cette carte permettra de vous aider à appréhender cette notion.

Les corridors écologiques peuvent être appréhendés à différentes échelles. Ils seront explicités à l'échelle de la commune de Gyvrécourt dans les cartes suivantes.

Occupation du sol de l'ensemble de la zone Est du PnrL

Résultats issus de l'interprétation d'images satellites SPOT IV 1999



Lecture de l'occupation du sol de Givrycourt

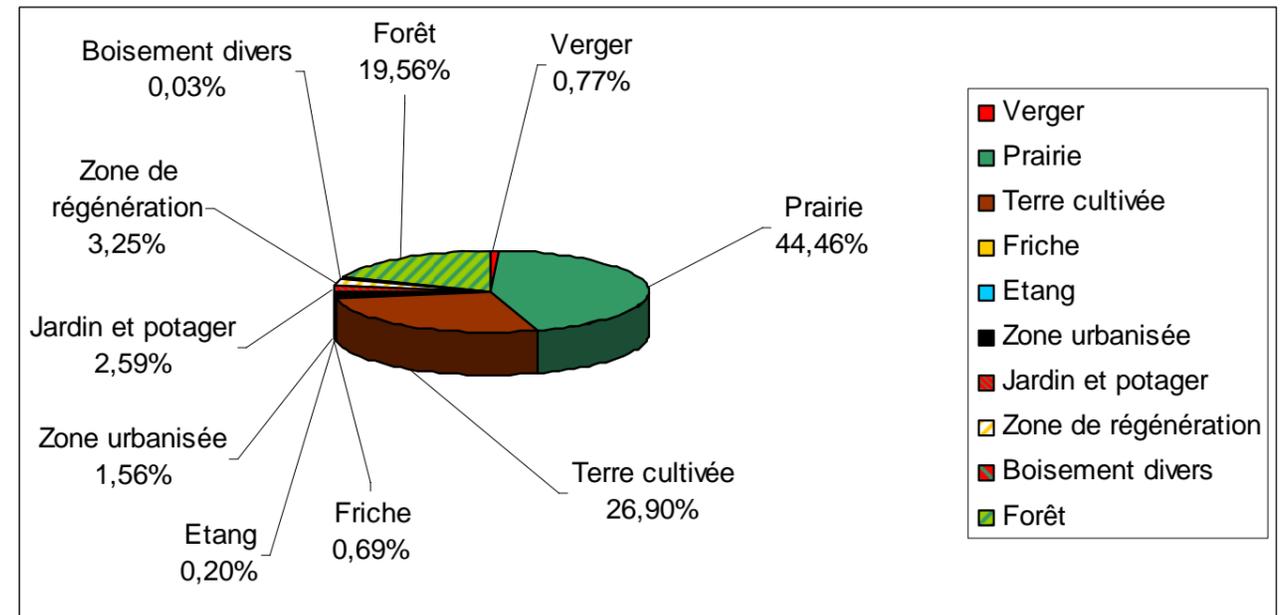
Cette carte d'occupation du sol est essentielle pour bien comprendre son territoire et ses enjeux. Elle est très utile notamment lors de la réalisation du rapport de présentation du document d'urbanisme de la commune.

La lecture de cette carte nous apporte les informations suivantes :

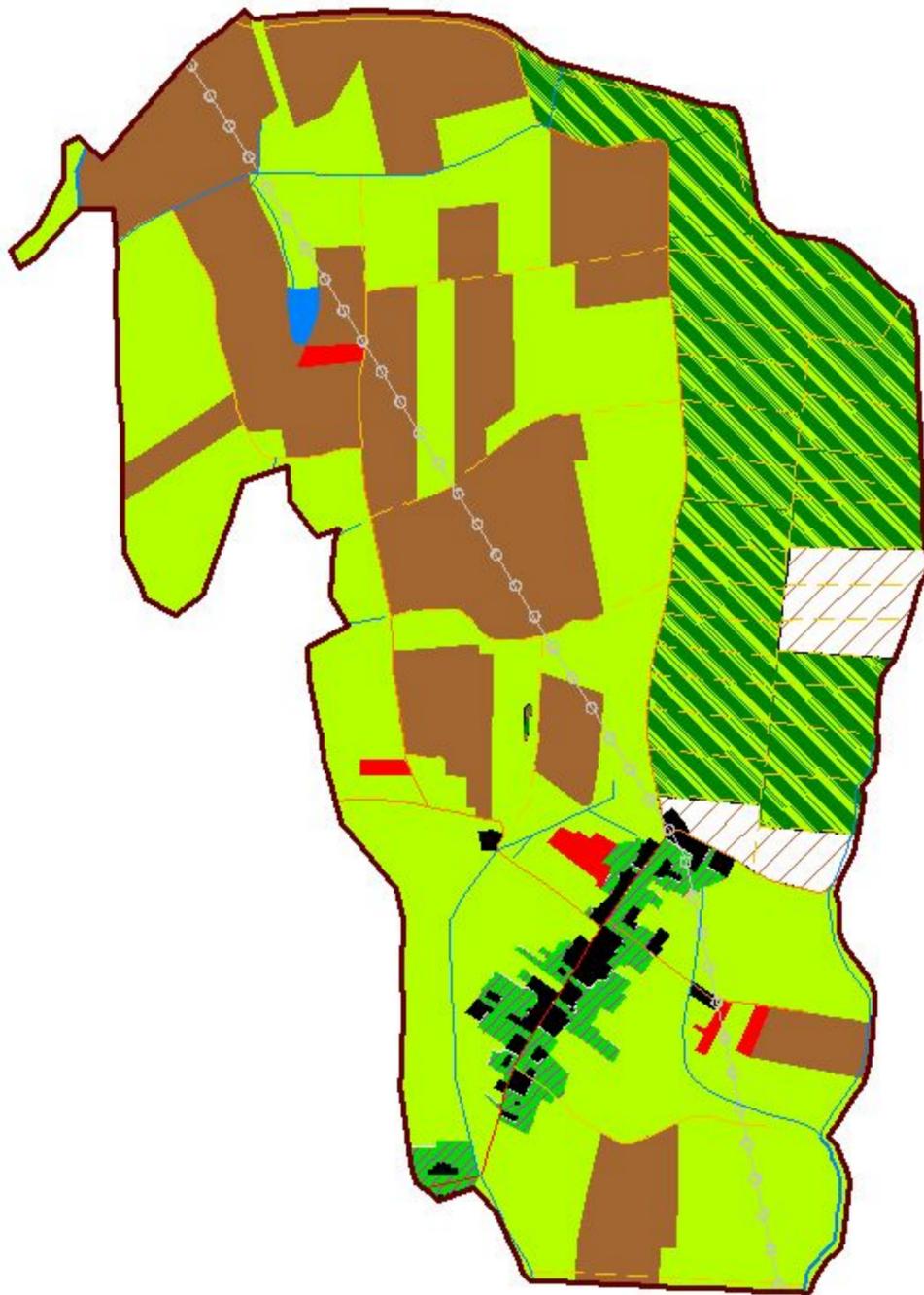
La commune présente une **surface forestière importante** (20% de la surface totale du territoire), localisée sur sa périphérie, au Nord Est. Le village est quant à lui situé dans le tiers inférieur du territoire et est entouré de jardins et de nombreux vergers.

Les terres cultivées recouvrent **27,4 %** de la surface du territoire. La surface **en prairies est la plus importante** et occupe près de **45,3 %** du territoire communal.

Enfin, le territoire de Givrycourt se caractérise par la présence de quelques fossés, d'un étang et de nombreuses mares principalement forestières mais aussi prairiales. Bien que ces milieux ne représentent qu'une faible part du territoire communal (**0,2 %**), ils apportent à celui-ci une valeur paysagère et écologique très forte.



Occupation du sol : commune de Givrycourt



Echelle 1 : 20 000



Lecture de la carte de typologie des milieux

Cette carte appelée **typologie des milieux** complète celle de l'occupation des sols. Elle apporte de l'information supplémentaire comme :

- **Les structures végétales** (haies, arbres isolés, alignement le long des cours d'eau,...). Les plus intéressantes des points de vue environnemental ou paysager pourront être préservées via un classement en « éléments remarquables du paysage ». Ce classement n'a pas de conséquences sur l'entretien des arbres. Tous les travaux sur ces éléments de paysage sont alors soumis à une autorisation pour « installations et travaux divers (ITD) » délivrée par le maire ou l'état (L442-2 du CU). Cette disposition est possible avec ou sans document d'urbanisme.



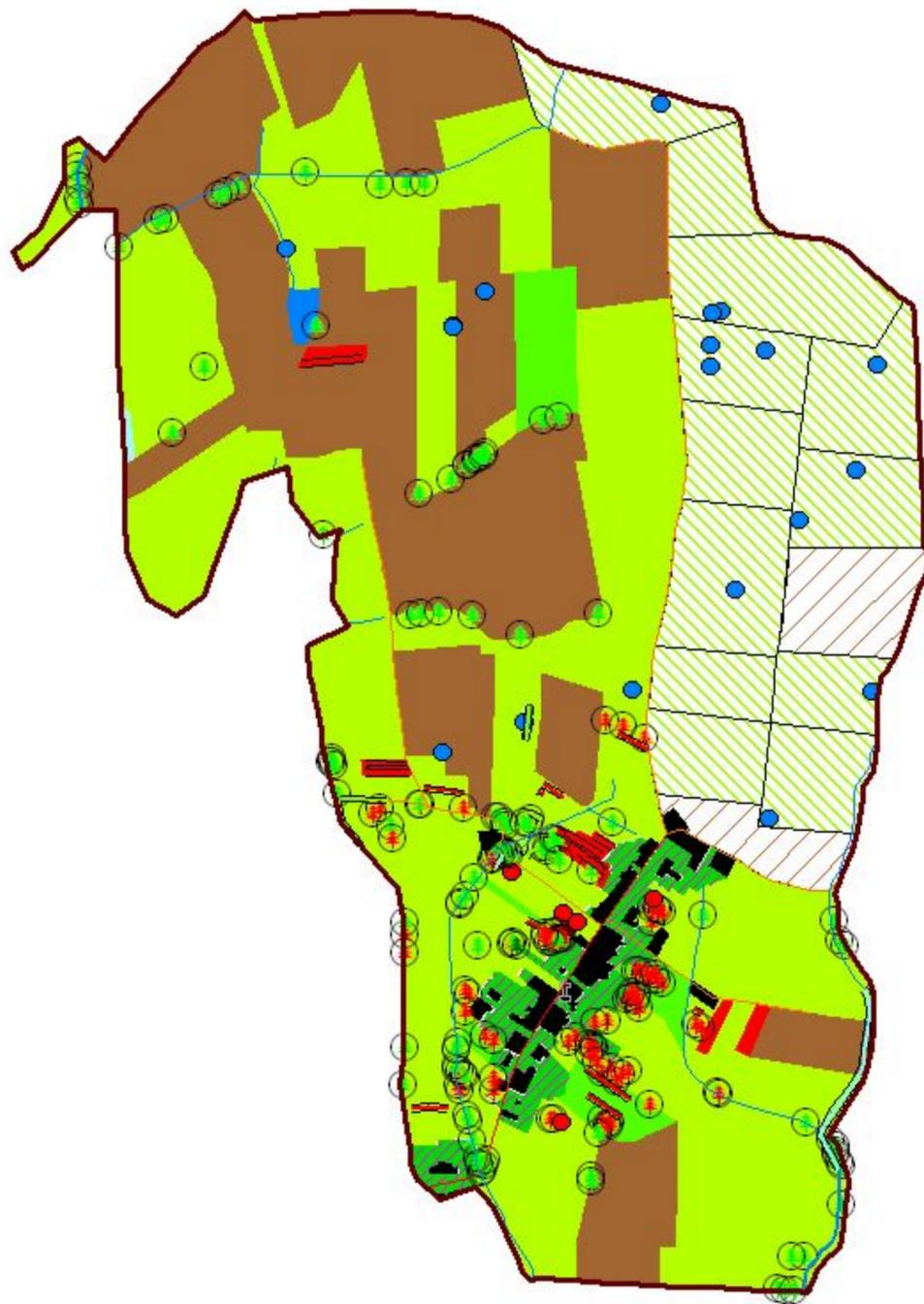
Haie sur la commune de Zommange

- **L'humidité des prairies**. Cette information est importante car cette caractéristique est souvent corrélée avec la qualité et la rareté de la flore rencontrée. En effet, les zones humides sont en forte régression au niveau national, la cause principale est l'intensification des pratiques agricoles et le recours souvent systématique au drainage. Ces milieux renferment une flore très particulière qui, par conséquent, décline elle aussi.
- **La présence de mares** en prairie ou en forêt. Comme pour le niveau hydrique des prairies ces milieux sont en danger ainsi que la faune et la flore qui y sont associées. Sur sollicitation des propriétaires, le Parc naturel régional de Lorraine a mis en place un programme de conseil (emplacement des haies, essences à choisir,...) et d'aide en matière de renaturation qui peut s'appliquer tant au niveau des mares que des haies.



Création d'une mare dans le cadre du programme renaturation

Typologie des milieux : commune de Givrycourt



▭ Limite communale

● Décharge

⛪ Eglise

● Mare

⊕ Arbres isolés - Feuillus

⊕ Arbres isolés - Résineux

⊕ Arbres isolés - Fruitiers

⚡ Route départementale

⚡ Route communale

⚡ Cours d'eau

⚡ Ruisseau et fossé

⚡ Haie

⚡ Alignement de fruitiers

⚡ Alignement d'arbres le long des cours d'eau

■ Terre cultivée

■ Etang

■ Zone urbanisée

■ Jardin et potager

■ Verger traditionnel

■ Prairie très humide

■ Prairie humide

■ Prairie peu humide

▨ Zone de régénération

▨ Boisement divers

▨ Forêt caducifoliée de plaine argileuse



0 1 2 Kilomètres
Echelle 1 : 20 000

Lecture de la carte des périmètres et zones d'inventaires

Cette carte illustre tous les périmètres réglementaires concernant les milieux naturels qui existent sur votre commune.

La mise en place de ces périmètres est née de différents besoins en matière de protection des milieux naturels, chaque périmètre est soumis à une réglementation qui lui est propre.

Actuellement le périmètre ZNIEFF « vallée de la rose » au sud de Givrycourt est en cours de modification, il est également inscrit à la politique des Espaces Naturels Sensible.

Il est intéressant, dans la politique d'aménagement, de prendre en compte ces prairies humides situées au sud de la commune.

En quelques mots :

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Floristique et Faunistique

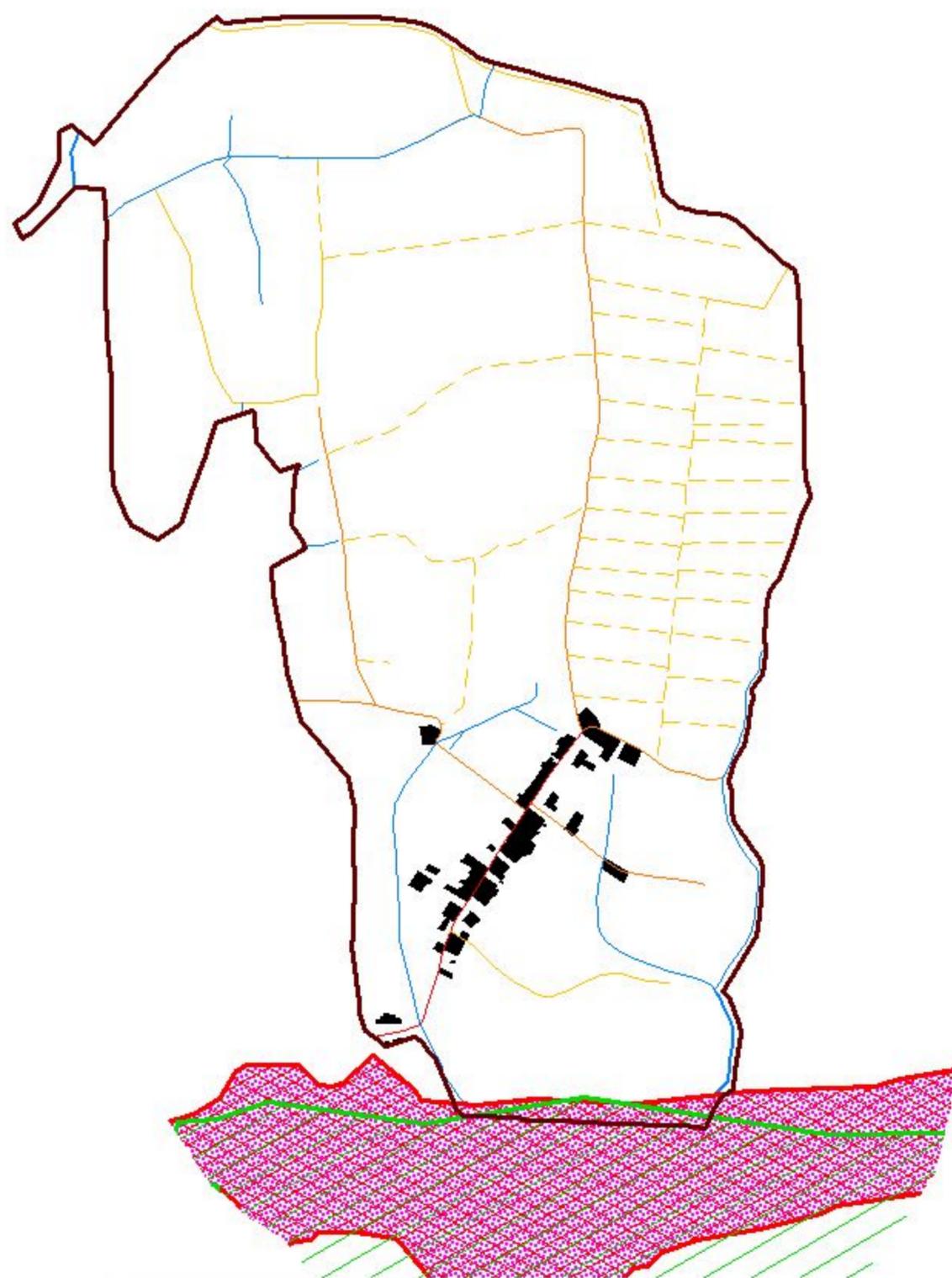
- *Naissance* : 1982 initié par le Ministère de l'Environnement
- *Définition* : Localisation et description des zones naturelles présentant un intérêt écologique, faunistique et floristique particulier.
- *Régime juridique* : Aucune protection réglementaire.

ENS : Espaces Naturels Sensibles

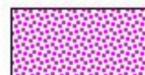
- *Naissance* : 1995
- *Définition* : Périmètre sur lequel le département met en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public
- *Régime juridique* : Articles L. 142-1 à L. 142-13 et R. 142-1 à R. 142-19 du code de l'urbanisme ; Circulaire n° 95-62 du 28 juillet 1995 relative aux recettes et emplois de la taxe départementale des espaces naturels sensibles.

Le détail des périmètres concernant votre commune est précisé dans une fiche en annexe

Périmètres et zones d'inventaires commune de Givrycourt



Vallée de la Rose

-  Limite communale
-  Zone urbanisée
-  Route départementale
-  Route communale
-  Laie et chemin
-  Layon et sentier
-  Cours d'eau
-  Ruisseau et fossé
-  ENS
-  ZNIEFF de type 2
-  ZNIEFF de type 1



0 1 2 Kilomètres

Echelle 1 : 20 000



NOTICE DE LECTURE DU TABLEAU DE SYNTHÈSE DES VALEURS ÉCOLOGIQUES

Les tableaux de synthèse comportent 4 colonnes et se lisent avec la carte des valeurs écologiques en vis à vis. *De la gauche vers la droite on a :*

Le lieu-dit et le type de milieu : cette colonne comporte les noms propres des lieux-dits avec leur numéro correspondant représenté sur la carte et le type de milieu rencontré.

Le patrimoine naturel : cette deuxième colonne donne une description détaillée du type de milieu rencontré, avec un certain nombre de caractéristiques telles que les espèces remarquables (faune et flore) repérées lors des inventaires de terrain ainsi que leur niveau de protection. C'est principalement cette colonne qui va définir la valeur de l'intérêt écologique de la zone concernée.

Les qualités fonctionnelles et potentialités du milieu : cette colonne complète la précédente et tient compte de l'environnement de la zone mais également du contexte global dans lequel elle s'insère. Les inventaires sont effectués de manière ponctuelle et par échantillonnage représentatif, mais il est fort probable que le milieu contienne d'autres ressources naturelles caractéristiques qui pourraient être inventoriées à un autre moment de l'année ou sur une autre partie de la zone concernée. Par conséquent, on tient compte des potentialités du milieu dans l'attribution de son intérêt écologique final. Par ailleurs, c'est également à ce niveau que seront signalées ou proposés toutes indications concernant la gestion et la protection future de ce secteur.

L'intérêt écologique : cette dernière colonne donne une valeur écologique à la zone concernée en fonction des caractéristiques et qualités du milieu présentées dans les deux colonnes précédentes. Ainsi, on distingue 5 types de valeurs écologiques pour l'Atlas communal relatifs à nos connaissances actuelles sur la faune et la flore du territoire Parc. Cette liste pouvant bien entendu être évolutive.

Sans intérêt remarquable (en blanc) : ce sont des zones qui ne présentent qu'un faible intérêt écologique soit parce que les espèces qui y sont rencontrées sont communes et bien répandues, soit que la zone représente un écosystème pauvre ou dégradé ainsi qu'une biodiversité associée faible (culture intensive, peupleraie...)

Intérêt Local (en jaune) : ce sont des milieux comprenant des espèces dites intéressantes au niveau local et caractérisant un milieu déterminé (ex : prairie à colchiques ...). Ces espèces ne sont pas rares mais cependant assez peu communes, d'où leur intérêt.

Intérêt Parc (en vert) : ce sont des espèces ou des milieux assez peu représentés sur le territoire du Parc par rapport au niveau de protection régional ou national. Leur rareté leur confère donc un intérêt patrimonial particulier et propre au Parc naturel régional de Lorraine (ex : prairie humide à orchidées).

Intérêt Régional (en rouge) : ce sont des milieux où l'on a noté la présence d'espèces ou de milieux rares ou remarquables à l'échelon régional (ex : vallons froids forestiers).

Intérêt National ou International (en violet) : ce sont des espèces et/ou des milieux soit très rares soit en voie de disparition au niveau national voire international (ex : mares salées, prairie à courlis cendré ...).

Lieu-dit et description	Patrimoine naturel	Qualités fonctionnelles et Potentialités du milieu	Intérêt
<p>1</p> <p>Boisement divers Mare</p> <p>Les terres Blanches</p>	<p>Ce petit boisement divers se situe au milieu d'un pâturage. Il est constitué d'un groupement de Quetschier en partie Sud. En sa partie Nord, une brève saulaie entoure une mare prairiale dans laquelle on trouve le Triton crêté (<i>Triturus cristatus</i>), espèce menacée et protégée au niveau national et européen.</p>	<p>L'existence d'une population locale de Tritons crêtés réside dans la disponibilité d'un réseau de mares suffisamment dense et interconnectée et de la présence de formations arborées proche des mares. Il est donc important de maintenir cette mare ainsi que celles faisant parties du réseau.</p> <p>La coupe franche sur la forêt de Givrycourt et l'assèchement de la mare prairiale voisine peuvent avoir des conséquences néfastes sur la population de Tritons crêtés. Une surveillance de cette population est donc nécessaire voir la création de nouvelles mares.</p> <p>Cf. Fiches : « Le Triton crêté », « Les Mares ».</p>	<p>Régional</p>
<p>2</p> <p>Forêt caducifoliée de plaine argileuse et zone de régénération</p> <p>Bois de hampaterwald</p>	<p>Cette forêt caducifoliée abrite une flore arborée et herbacée classique. Citons le Chêne, le Hêtre, le Charme et l'Anémone sylvie.</p> <p>Au niveau faunistique, on rencontre des espèces typiques comme le Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>), le Pic épeiche (<i>Dendrocopus major</i>), le Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>), le Lorient d'Europe (<i>Oriolus oriolus</i>) et la Sittelle torchepot (<i>Sitta europaea</i>), protégées en France.</p> <p>Les nombreuses ornières et mardelles forestières accueillent des amphibiens comme la Salamandre tachetée (<i>Salamandra salamandra</i>), la Grenouille verte (<i>Rana esculenta</i>) et la Grenouille rousse (<i>Rana temporaria</i>) toutes trois protégées en France.</p> <p>A noter la présence de quelques terriers de Blaireaux.</p>	<p>Les zones humides sont l'habitat de nombreuses espèces, leur disparition les menace donc fortement. Ces milieux évoluent et tendent à disparaître, enfouit sous la végétation. C'est pourquoi il est nécessaire de restaurer fréquemment ces zones afin qu'elles conservent toutes leurs potentialités.</p> <p>Cf. Fiche : « Le Milieu forestier », « La Salamandre tachetée », « Les Grenouilles vertes ».</p>	<p>Parc</p>

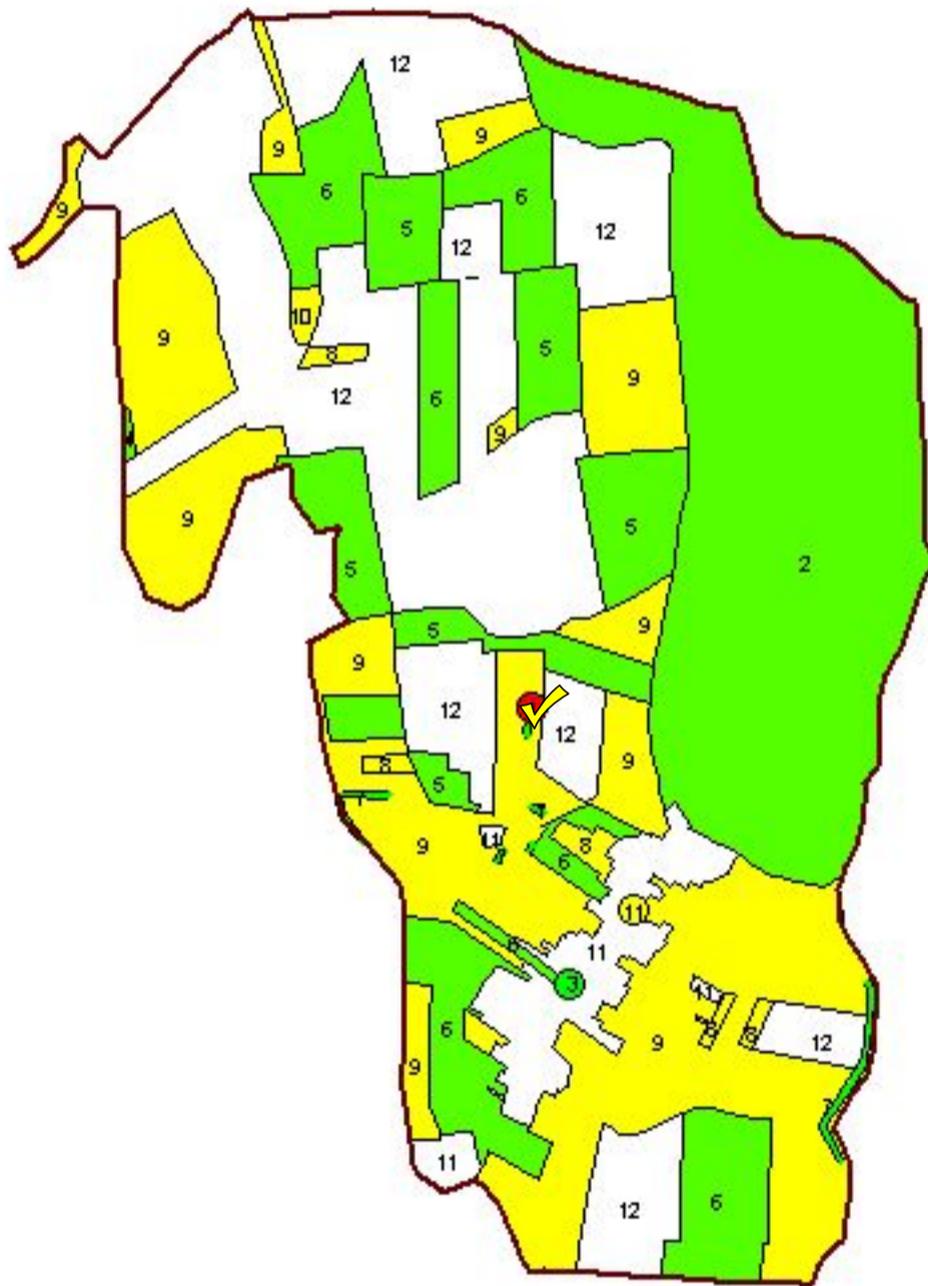
<p>3</p> <p>Eglise Village</p>	<p>Le clocher de l'église abrite une espèce de chouette : l'Effraie des clochers (<i>Tyto alba</i>) communément appelée la « Dame Blanche ». Ses pelotes de régurgitation peuvent être observées au pied de l'église. Les populations de ce rapace nocturne sont en déclin. Il est protégé au niveau national.</p> <p>La présence de la Chevêche d'Athéna (<i>Athene noctua</i>) est fortement supposée mais reste à vérifier. Des nichoirs artificiels ont été installés à proximité du cimetière afin de faciliter sa nidification. Cependant, il n'y a encore aucune preuve de sa présence.</p>	<p>La chouette effraie se nourrissant exclusivement de petits mammifères, il est important de lui laisser accès aux granges, aux remises et à d'autres bâtiments abandonnés afin qu'elles puissent se nourrir, en particulier lors d'hiver très rigoureux. La construction de nichoirs artificiels peut également être une solution. Il est important aussi de laisser l'entrée du clocher dégagée afin de permettre la circulation de cet animal.</p> <p>L'intensification des pratiques agricoles et le trafic routier sont les causes principales de la régression de la Chevêche d'Athéna au niveau national. Le maintien d'une agriculture préservant la diversité des milieux ainsi que la conservation de zones de nidifications (vieux bâtiments agricoles, arbres creux,...) favorisera l'accueil de cette espèce sur la commune.</p> <p>Cf Fiche : « La Chouette Effraie », « La Chevêche d'Athéna ».</p>	<p>Parc</p>
<p>4</p> <p>Prairie humide Les Terres Rouges</p>	<p>Ce milieu abrite un cortège particulier d'espèces végétales très hydrophiles comme la Laïche des Renards, la Laïche des rives, le Jonc épars et le Jonc glauque. Le Héron cendré (<i>Ardea cinerea</i>) occupe également ses milieux.</p>	<p>Le caractère humide de cette prairie offre des potentialités importantes en terme de diversité. Elle est le refuge de nombreux animaux et végétaux aux exigences hygrophiles importantes.</p> <p>Cette petite zone humide est située dans un pâturage. Sa proximité avec un cours d'eau en fait un atout pour la faune qui pourrait s'y reposer. Il serait alors intéressant de clôturer cette zone afin que les bovins ne viennent pas la piétiner. Cela permettrait également le maintien des berges du ruisseau.</p> <p>Cf. Fiche : « Les Prairies naturelles ».</p>	<p>Parc</p>

<p>5</p> <p>Prairies peu humides et humides à Orchidées et Vulpin utriculé</p> <p>Les Terres Rouges, La Colline, Petras</p>	<p>La flore de ces prairies est très riche et diversifiée, on y trouve quelques orchidées comme l'Orchis incarnat, l'Orchis bouffon mais aussi le Vulpin utriculé et le Saxifrage granuleux. Toutes ces plantes sont rares ou très rares en Lorraine. D'autres espèces plus communes comme la Lychnis fleur de coucou ou la Colchique d'Automne y poussent. Le Agrion jouvencelle, petite libellule bleue, est aussi présente sur ces milieux.</p>	<p>Ces prairies sont dans un bon état de conservation ce qui permet le développement de nombreuses espèces aujourd'hui rares en Lorraine.</p> <p>En terme de gestion un fauchage après le 15 juin sans apport de fumure et d'engrais est à préconiser pour maintenir le cortège floristique très intéressant de ces prairies qui servent également de relais pour le déplacement de nombreuses espèces.</p> <p>Cf. Fiche : « Les Orchidées de Lorraine », « Les Prairies naturelles », « corridors »</p>	<p>Parc</p>
<p>6</p> <p>Prairies peu humides à sol pauvre</p> <p>Epars sur la commune</p>	<p>Ces prairies sont pour la plupart peu amendées et présentent une diversité importante. On y rencontre des espèces oligotrophes (aimant les sols pauvres) comme la Brize intermédiaire ou la Luzule champêtre.</p> <p>On peut observer la Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>), protégée en France, et l'Alouette de champs chasser toutes les deux dans ces prairies.</p> <p>De nombreux papillons fréquentent ainsi ces prairies c'est par exemple le cas du Paon du jour ou de la Pièride du Chou.</p>	<p>Le maintien des pratiques agricoles actuelles sera garant du maintien des espèces oligotrophes présentes sur ce milieu.</p> <p>A noter que les populations de la Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>) sont en nette régression, et ceci dû à la modernisation de l'agriculture, à l'utilisation de pesticide et à la régression des corridors écologiques (haies).</p> <p>Cf. Fiche : « Les Prairies naturelles », « La Pie-grièche écorcheur ».</p>	<p>Parc</p>

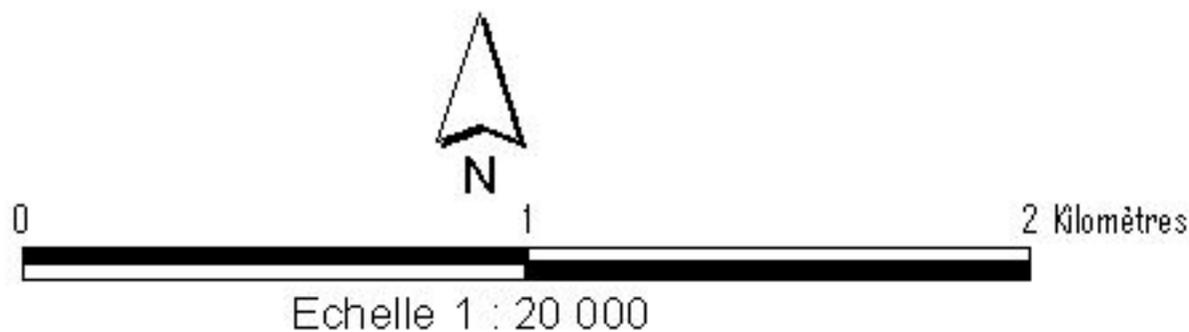
<p>7</p> <p>Ripsisylve Cours d'eau Haie Mare prairiale</p> <p>Epars sur la commune</p>	<p>Le Sureau noir, l'Aubépine et le Prunellier sont quelques espèces typiquement présentes au sein de ces différents milieux.</p> <p>Le long de la ripisylve, on trouve des espèces plus typiques comme l'Aulne glutineux, le Saule cendré et le Saule blanc. Il est à noter que certains saules sont taillés en têtards.</p> <p>D'autre part, les cours d'eau comme les haies et les boisements sont le lieu de vie de nombreuses espèces d'oiseaux avec la Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>) le Bruant jaune (<i>Emberiza citrinella</i>), le Verdier d'Europe (<i>Carduelis chloris</i>) et le Chardonneret élégant (<i>Carduelis carduelis</i>) tous sont protégés nationalement.</p> <p>On rencontre également le Chevreuil ou le Hérisson d'Europe pour les mammifères et le Paon du jour, le Vulcain ou encore la Bande noire pour les papillons.</p> <p>Les mares abritent de nombreuses espèces d'amphibiens comme la Grenouille verte (<i>Rana esculenta</i>) protégée au niveau national. Elles renferment également une flore spécifique comme l'Iris faux-acoire, le Jonc glauque et la Lentille d'eau.</p>	<p>Chacun de ces éléments du paysage à un rôle bien particulier.</p> <p>Les ripisylves permettent le maintien des berges et limitent la pollution du ruisseau par les cultures qui l'entourent.</p> <p>Les saules « têtards » offrent le gîte et le couvert à de nombreuses espèces animales fortement touchées par la disparition de ces refuges.</p> <p>De multiples fonctionnalités peuvent être attribuées aux haies : elles constituent une ressource alimentaire et un refuge pour un grand nombre d'espèces. Elles participent à la structuration du paysage en jouant le rôle de corridor écologique et produisent un effet brise vent.</p> <p>Les mares sont quant à elles, le milieu de vie de nombreuses espèces végétales et animales. Ces milieux fragiles sont sujets au comblement naturel et anthropique. Il est donc important de les entretenir régulièrement afin qu'elle garde toute leur potentialité.</p> <p>Cf. Fiche : « Les haies », « Le cours d'eau et sa ripisylve », « Les Mares », « Les Grenouilles vertes ».</p>	<p>Parc</p>
<p>8</p> <p>Vergers traditionnels</p> <p>Epars sur la commune</p>	<p>Les principaux fruitiers rencontrés sont le Quetschier, le Mirabellier, le Pommier et le Poirier accompagnés d'une strate herbacée composée notamment de l'Avoine élevée, de la Centaurée Jacée et de la Renoncule âcre. L'avifaune présente au sein de ces milieux est constituée du Bruant jaune (<i>Emberiza citrinella</i>), de la Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>) et du Moineau Friquet (<i>Passer montanus</i>) tous protégés nationalement.</p>	<p>Un pâturage extensif, couplé à un maintien des arbres morts en place est souhaitable pour maintenir une population aviaire sur ces milieux.</p> <p>Cf. Fiche : « Le verger traditionnel ».</p>	<p>Local</p>

<p>9</p> <p>Prairies semées</p> <p>Epars sur la commune</p>	<p>Ces prairies ont un cortège floristique très commun. On y rencontre le Vulpin des prés, le Brome mou, la Renoncule âcre ou la Houlque laineuse. La faune y est aussi classique, on y observera le Renard en train de muloter ou la Buse variable en chasse.</p>	<p>Ces prairies sont généralement trop amendées ou trop pâturées pour permettre à des espèces plus fragiles ou plus rares de croître.</p>	<p>Local</p>
<p>10</p> <p>Etang</p>	<p>Un aménagement paysager est en cours de création sur cet étang. Des espèces piscicoles comme la Carpe et la Truite y sont installées. La présence du Héron cendré (<i>Ardea cinerea</i>) et de l'Hirondelle de fenêtre (<i>Delichon urbica</i>) a également été observée. A noter aussi l'observation de la Libellule déprimée.</p>	<p>La création de roselières et de berges en pente douce sur une partie de cet étang, permettrait le développement de nombreuses espèces d'amphibiens et de reptiles, et pourraient être un refuge pour l'avifaune et bien d'autres espèces.</p> <p>Cf. Fiche : « Les Libellules de Lorraine », « Les Etangs ».</p>	<p>Local</p>
<p>11</p> <p>Espaces bâtis</p> <p>Jardins et potager</p>	<p>Ce sont des milieux urbanisés. La présence de l'homme permet l'existence d'espèces opportunistes dans ces espaces, comme certaine chauve-souris qui se logent dans les vieilles bâtisses, dans le grenier ou dans la cave.</p>	<p>Si vous pensez héberger des chauves – souris chez vous, n'hésitez pas à contacter le Parc pour expertise.</p>	<p>Faible</p>
<p>Village</p>	<p>A noter la présence d'une colonie de Pipistrelle commune (<i>pipistrellus pipistrellus</i>) dans une vieille grange en face de la mairie.</p>	<p>Cf. Fiches : « Les Chauves – souris ».</p>	<p>Local</p>
<p>12</p> <p>Terres cultivées</p> <p>Prairies semées</p> <p>Epars sur la commune</p>	<p>La flore des terres cultivées est très pauvre, quelques Coquelicots, plante messicole, dont les populations sont en déclin en France, bordent ces cultures.</p>	<p>Face au déclin de la flore lié aux pratiques agricoles, un emploi plus modéré des traitements phytosanitaires, notamment en bordure des champs, serait à préconiser.</p> <p>Cf. Fiche : « Les plantes messicoles ».</p>	<p>Faible</p>

Valeurs écologiques : commune de Givrycourt



-  Limite communale
-  Sans Intérêt remarquable
-  Intérêt local
-  Intérêt parc
-  Intérêt régional



QUELLES PLANTES

PEUT-ON OBSERVER

A GIVRYCOURT?



L'Orchis bouffon (*Orchis morio*)

Orchidée à inflorescence rose claire à rose fushia fleurissant entre avril et juin. Elle affectionne les prairies de fauche mais est en nette régression en Lorraine – Photo : M. Junger



Le lychnis fleur-de-coucou (*Lychnis flos-cuculi*)

Plante vivace assez grande, ramifiées, à fleurs rose pâle et très découpées. Habitante typique des prairies peu humides et humides. Elle fleurit de mai à août. Cette fleur est assez commune en Lorraine – Photo : Pnrl



La Colchique d'automne (*Colchicum autumnale*)

Plante vivace assez basse fleurissant en automne avant l'apparition des feuilles. Fleur rose à lilas pourpre. Habite les prairies humides. Photo : AS. Chaplain

Le plantain intermédiaire (*Plantago media*)

Cette plante, également appelée langue d'agneau, est très utilisée en pharmacie. Les jeunes feuilles peuvent se manger en salade – Photo : F.Reichert.



La Chicorée sauvage (*Chicorium intybus*)

Plante vivace qui peut mesurer jusqu'à 1 m de haut. Elle pousse sur les bords des chemins et les champs incultes. – Photo : N. Weber



La Massette (*Typha latifolia*)

Grande plante vert – jaunâtre qui habite les bords d'étangs, de cours d'eau, les fossés et les roselières. Elle se caractérise par une inflorescence noire, épaisse et dense. Cette espèce est commune en Lorraine – Photo : N.Weber

QUELS ANIMAUX

PEUT-ON OBSERVER

A GIVRYCOURT?



La Chouette effraie (*tyto alba*)

Ce rapace nocturne porte une longue robe blanche et un masque facial en forme de cœur. Il possède une ouïe très fine et vol en silence. Cet oiseau se nourrit principalement de petits rongeurs. - Photo : F. Reichert.



Le Pic épeiche (*Dendrocopos major*)

Le plus gros de nos pics bigarrés, son plumage est noir et blanc avec un croupion rouge. Habite les bois, les forêts, le bocage, les parcs et jardins.- Photo : J. Branciforti



Le Blaireau (*Meles meles*)

Le plus gros de nos mustélidés, le Blaireau habite un terrier dans un bois ou en lisière. Strictement nocturne, il est assez commun en Lorraine – Photo : F. Reichert

La Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*)

Cette espèce, qui peut atteindre 31 cm et vivre jusqu'à 50 ans, habite dans les forêts de feuilles caduques. La nuit, le sort furtivement de sa cachette pour partir à la chasse de petits lombrics, de limaces et d'escargots. – Photo : F. Reichert.



Le Paon du jour (*Inachis io*)

Facilement reconnaissable avec ses ocelles sur fond rouge, c'est un des papillons les plus présent en Lorraine. Il se rencontre dans tout les milieux - Photo : N.Weber



La Pie grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

Le bocage constitue son biotope de prédilection, mais elle habite aussi les friches agricoles. Souvent postée sur un perchoir à surveiller son territoire à l'affût de la moindre proie, elle se nourrit exclusivement d'insectes. Son dos est brun-roux et elle a un aspect de petit rapace. – Photo : J. Branciforti



La Grenouille verte (*Rana esculenta*)

Amphibien très commun en Lorraine habitant les zones humides de tout type. Elle se nourrit d'insectes qu'elle capture avec sa langue. – Photo : L. Godé